

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

*Entretien avec M. BENTINCK, Ministre des Pays-Bas,
Le mardi 3 février 1958, à 16 heures.*

Le Ministre des Pays-Bas me remet, comme ses collègues hier, une note verbale accompagnée de la déclaration commune et des traité et convention sur la Communauté européenne du charbon et de l'acier. En outre, il me donne verbalement quelques indications supplémentaires, me déclarant en particulier:

En me référant aux discussions inofficielles qui ont eu lieu entre l'Ambassadeur Suetens, d'une part, et MM. Hotz et Homberger, d'autre part, je suis chargé de vous faire savoir que le Gouvernement néerlandais ne sera pas en mesure de donner les garanties demandées par ces deux personnalités suisses et qu'il ne peut pas non plus accéder à une demande suisse éventuelle d'entamer des négociations. Le Gouvernement néerlandais estime en outre que des négociations à engager éventuellement ne pourraient l'être que sur le contenu du paragraphe 20 de la convention relative aux dispositions transitoires. Mon Gouvernement est d'avis que ces négociations tombent exclusivement sous le paragraphe 14 de cette convention.

Le Ministre a ajouté que les six Gouvernements s'étaient entendus entre eux pour ne pas négocier séparément et pour dénoncer en bloc les traités de commerce les liant à la Suisse au cas où celle-ci entendait maintenir la clause de la nation la plus favorisée.

Dans la conversation, j'ai constaté que M. Bentinck était très renseigné sur les conditions qui avaient été posées à Bonn à M. le Conseiller fédéral Weber lors des conversations sur l'utilisa-

./.



tion du crédit accordé par la Suisse à l'Allemagne. Ces conversations ont été interprétées par la Haute Autorité et par les six Gouvernements comme une tentative de la Suisse de chercher à obtenir d'un des six Gouvernements (le Gouvernement allemand) des assurances et des garanties contre la Haute Autorité.

M. Bentinck m'a déclaré, mais à titre strictement personnel et confidentiel, que la Haute Autorité avait le sentiment que M. Suetens était allé trop loin et s'était montré beaucoup trop gentil dans ses conversations avec MM. Hotz et Homberger, et avait estimé qu'il était nécessaire de couper court et de mettre la Suisse en face de la réalité.